



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ARRÊTÉ**

portant composition de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 89-406 du 20 juin 1989 modifié relatif aux contrats liant l'Etat et les personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L. 813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats du 8 décembre 2022 pour le renouvellement de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu les représentants des chefs d'établissements d'enseignement agricole privés désignés par les fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organismes responsables d'établissements d'enseignements agricoles privés mentionnés à l'article L. 813-4 du code rural et de la pêche maritime ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

La composition de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation mentionnés à l'article L.813-8 du code rural et de la pêche maritime est fixée ainsi qu'il suit :

- Monsieur le secrétaire général par intérim du ministère chargé de l'agriculture ou son représentant ;
- Monsieur le directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère chargé de l'agriculture ;

**A. Représentants de l'administration**

**Titulaires**

- Monsieur Xavier MAIRE, chef du service des ressources humaines (SRH) ;
- Monsieur Laurent BELLEGUIC, sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;

- Madame Virginie CHENAL, adjointe au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Monsieur Etienne DELMOTTE, chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Susie DE LABORDE-NOGUEZ, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Fanny BOUCHUT, cheffe du bureau de l'enseignement privé (DGER) ;

### Suppléants

- Madame Nadine RICHARD-PEJUS, adjointe au chef du service des ressources humaines (SRH) ;
- Monsieur Guillaume DUCHESNE, adjoint au sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération (SRH) ;
- Madame Béatrice CESAIRE, chargée de mission au sein du bureau de l'enseignement privé (DGER) ;
- Madame Julie BOURRIOT, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Gaëlle PIEGAY, adjointe au chef du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH) ;
- Madame Elodie FORET, chargée de mission du bureau de gestion des personnels enseignants et de la filière formation-recherche (SRH).

## B. Représentants des organisations syndicales

### Titulaires

- |  |           |
|--|-----------|
| - Madame Christelle CHAUVEAU DE BLANES | FEP-CFDT  |
| - Monsieur Jean-Christophe LEBLANC     | FEP-CFDT  |
| - Madame Valérie QUEFFELEC-MASSEBOEUF  | FEP-CFDT  |
| - Monsieur Laurent LEMARCHANT          | FEP-CFDT  |
| - Madame Marcelle PRIGENT              | FEP-CFDT  |
| - Madame Pascale LEGUEIL               | FEP-CFDT  |
| - Monsieur Stéphane PRUDET             | SNEC-CFTC |
| - Monsieur Ludovic VALERINO            | SNEC-CFTC |

### Suppléants

- |   |           |
|---|-----------|
| - Monsieur Christophe MAUMY             | FEP-CFDT  |
| - Madame Virginie DEMARET               | FEP-CFDT  |
| - Monsieur Jean-Marie SAUVAGEON         | FEP-CFDT  |
| - Monsieur Emmanuel VIEL                | FEP-CFDT  |
| - Madame Frédérique ABRIAL BONNET       | FEP-CFDT  |
| - Monsieur Gildas VINGUETAMA-PERIANAGOM | FEP CFDT  |
| - Madame Estelle CLAVERIE-TICO          | SNEC-CFTC |
| - Madame Felice FRIEDRICH               | SNEC-CFTC |

## Article 2

Les représentants des chefs d'établissements de l'enseignement agricole privé relevant de l'article L. 813-8 du code rural et de la pêche maritime mentionnés au e) de l'article 55 du décret n° 89-406 susvisé sont désignés comme suit :

### Titulaires

- Madame Elisabeth HARDY
- Monsieur David MEUNIER
- Madame Marie COMTE
- Madame Christel FUGIT
- Monsieur Bruno PIVOTTI

### Suppléant

- Monsieur Dominique GUYOT

## Article 3

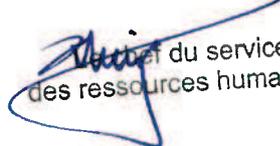
L'arrêté du 19 septembre 2022 portant composition de la commission consultative mixte des personnels enseignants et de documentation des établissements mentionnés à l'article L. 813-8 du code rural et de la pêche maritime est abrogé.

## Article 4

Le secrétaire général par intérim du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture.

Fait, le **14 MARS 2023**

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire  
Pour le ministre et par délégation,

  
Chargé du service  
des ressources humaines,

Xavier MAIRE